

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 9

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Avril 2022



Procès sur les imprimés publicitaires

La Cour supérieure donne raison à Mirabel

LA VILLE DE MIRABEL EST HEUREUSE DU JUGEMENT PRONONCÉ PAR LA COUR SUPÉRIEURE DANS LE PROCÈS SUR LA DISTRIBUTION DES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES – OPPOSANT MÉDIAS TRANSCONTINENTAL (MTC) À LA VILLE. DANS SA DÉCISION RENDUE LE 20 AVRIL 2022, LE TRIBUNAL A CONCLU À LA VALIDITÉ DU RÈGLEMENT 2326, ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1^{ER} OCTOBRE 2019, QUI ACCORDE AUX MIRABELLOIS LE CHOIX DE RECEVOIR OU NON LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES PAR L'UTILISATION D'AUTOCOLLANTS SUR LEUR PORTE OU À LEUR BOÎTE POSTALE.

Mirabel est fière d'être la première ville à avoir pris la décision de recourir à une autre méthode de distribution des imprimés publicitaires soit le modèle *opt-in* (adhésion volontaire). Nous avons cru jusqu'au bout en notre réglementation et le jugement rendu vient démontrer que nous avons raison d'aller dans cette direction. C'est un tournant majeur pour Mirabel comme pour les autres villes qui emboîteront le pas dans la réduction de la consommation de papier.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL



Le jugement impose donc à MTC de respecter le choix des citoyens de recevoir ou non les imprimés publicitaires, en les distribuant uniquement à ceux qui auront manifesté leur volonté d'en recevoir. Ainsi, la Ville invite Transcontinental à cesser de contrevenir à la réglementation en contribuant à cette initiative écoresponsable. Il est d'ailleurs important de rappeler que le règlement en vigueur s'applique à l'ensemble des imprimés publicitaires – et pas seulement au Publisac.

Rappel au sujet de la réglementation

Rappelons que les citoyens qui ne souhaitent pas recevoir d'imprimés publicitaires à leur domicile n'ont aucune action à poser. Les citoyens désireux de recevoir les imprimés publicitaires à leur porte (modèle *opt-in*) doivent utiliser l'étiquette verte « Oui aux imprimés publicitaires ».

Rappelons que les autocollants sont disponibles à l'hôtel de ville, ainsi que dans toutes les bibliothèques de la Ville. Pour tous les détails au sujet de la réglementation, rendez-vous au mirabel.ca/imprimés-publicitaires.



Interdiction de stationnement

Le Service l'environnement et du développement durable désire rappeler aux résidents que le stationnement est prohibé devant les conteneurs semi-enterrés qui se trouvent en bordure de rue pour les collectes sélectives.

Ce règlement (numéro 717) vise à faciliter les collectes sur l'entière du territoire de la Ville. Il est donc interdit de stationner un véhicule devant ces conteneurs du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.



De gauche à droite: M. Pierre Morel, Mme Mélanie Cartier, M. Denis Chalifoux et Mme Karine Bazinet

Un beau moment pour le Service de police de Mirabel

Trois membres du Service de police de la Ville de Mirabel ont reçu la prestigieuse Médaille de la police pour services distingués. Cette médaille, dont la remise relève de la gouverneure générale du Canada, leur a été décernée pour souligner leur conduite irréprochable et l'efficacité de leur travail lors de la durée de leur service qui doit cumuler au moins 20 ans à temps plein dans l'une ou plusieurs des forces de police canadiennes reconnues.

Pierre Morel, préventionniste retraité, Denis Chalifoux, agent de support aux opérations et Karine Bazinet, capitaine aux enquêtes, sont fiers d'avoir reçu la distinction qui met en évidence leur carrière exemplaire.

Lors de la cérémonie de remise, la Ville a également profiter de l'occasion pour célébrer les 25 ans de services de Mélanie Cartier au sein du corps policier de Mirabel. Capitaine par intérim au support aux opérations, Mme Cartier était heureuse de partager le moment avec ses collègues.



Réglementation sur les piscines

Ensemble, protégeons nos enfants !

L'objectif du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*, adopté par le gouvernement du Québec en 2010, est de mettre en place toutes les normes possibles pour minimiser le risque de noyade chez les jeunes enfants. Modifié par le gouvernement provincial en 2021, ce règlement contrôle l'accès des enfants aux piscines résidentielles et instaure des précautions qui permettent d'éviter des accidents dans le cas où un enfant échapperait à la supervision d'un adulte. Il facilite aussi une mise aux normes uniforme de toutes les piscines résidentielles de la province.

Jusqu'à ce jour, les propriétaires de piscines installées avant 2010 bénéficiaient d'un droit acquis qui les exemptait des nouvelles mesures ainsi que de certaines normes déjà en place, dont l'obligation d'avoir une enceinte autour des piscines. Cependant, ce ne sera plus le cas à compter de juillet 2023 – alors que toutes les piscines sur le territoire de la province, peu importe leur année d'installation ou d'achat, devront respecter le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*. Les Mirabellois devront ainsi s'assurer que leur piscine soit aux normes et qu'elle respecte les mesures préventives énoncées par le gouvernement.

Le règlement s'applique aux piscines hors terre, aux piscines creusées et aux piscines semi-creusées, ainsi qu'aux piscines gonflables, démontables ou non. Cependant, il ne s'applique pas à celles ayant une profondeur de moins de 60 cm ou aux bains à remous ou cuves thermales contenant moins de 2 000 litres d'eau. De nouvelles mesures préventives s'appliquent également aux appareils de fonctionnement des piscines et aux piscines dotées d'un plongoir.

Pour tous les détails au sujet des normes du règlement, consultez la section *Actualités* du site Web de la Ville au www.mirabel.ca.

le petit **THÉÂTRE** du nord

UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ

La relance de la culture étant l'une des priorités de Mirabel, la Ville est heureuse d'adhérer à un partenariat avec le Petit Théâtre du Nord, situé au 305, chemin de la Grande-Côte, à Boisbriand. Cette entente permettra d'offrir aux Mirabellois des tarifs préférentiels aux représentations de deux toutes nouvelles pièces qui seront présentées par le théâtre en 2022.

La première de celles-ci, écrite par Catherine Léger et mise en scène par Sébastien Gauthier, s'intitule *Changer de vie* et sera présentée du 23 juin au 27 août prochain, les jeudis et vendredis à 20 h et les samedis à 16 h.

Les personnes intéressées à assister aux performances peuvent acheter des billets en ligne sur le site www.petittheatredunord.com ou par téléphone au 450 419-8755.



Le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, accompagné de Mme Jocelyne Cazin, lors du Salon du Livre de Mirabel 2021.

Mirabel, toute en lecture

Du 16 au 19 juin prochain, plus de 50 auteurs locaux seront présents au Salon du Livre de Mirabel qui se tiendra au centre culturel du complexe du Val-d'Espoir, situé au 17700, rue du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier.

Ils seront disponibles pour répondre aux questions des visiteurs et pour signer leurs œuvres. Il s'agit d'une occasion parfaite pour des lecteurs passionnés de rencontrer leurs auteurs préférés et d'interagir avec leurs héros littéraires.

En tant que commanditaire principal qui fournit les locaux où se déroulera l'événement, la Ville de Mirabel encourage la scène littéraire locale et poursuit son rôle de leader de la relance culturelle de la région.

Cette année, les organisateurs ont préparé une impressionnante série de conférences qui raviront les lecteurs de tous les âges.

Le samedi 18 juin, à 13 h, les visiteurs pourront assister à une conférence d'Anne Robillard, auteure de la série à succès *Les Chevaliers d'Émeraude*.

Bryan Perro, auteur de la série *Amos Daragon*, sera sur place le dimanche 19 juin, à 11 h, et la journaliste, animatrice et auteure, Jocelyne Cazin, donnera une conférence le même jour à 13 h.



De gauche à droite : Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel; Mme Nathalie Joannette, directrice générale du CSSMI; Mme Christine Ferland, directrice du CFAM et M. Patrick Charbonneau, maire de Mirabel

Des installations à la fine pointe pour les étudiants agricoles à Mirabel

Le 11 avril dernier, le Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM) a officiellement inauguré son complexe horticole. Situé à la ferme-école du CFAM sur la rue de Belle-Rivière dans le secteur de Sainte-Scholastique, le lieu d'apprentissage est construit sur deux étages. Il est composé de deux salles multifonctionnelles, de six serres à environnement contrôlé et de deux espaces d'entreposage pour équipement agricole.

La nouvelle construction permet d'offrir un lieu d'apprentissage dernier cri pour les élèves du CFAM et la Ville en est fière.



Mirabel est heureuse de pouvoir compter sur le complexe horticole du Centre de formation agricole de Mirabel pour la formation de futurs travailleurs des milieux agricoles et horticoles hautement qualifiés. Ce complexe, qui a été conçu selon les normes écologiques en vigueur, a l'avantage d'être collé sur la réalité agricole du Québec. Je suis convaincu que ces nouvelles installations sauront offrir ce qu'il y a de meilleur pour les étudiants qui les fréquenteront.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL



Un édifice aux attributs modernes

Le complexe est principalement chauffé à l'aide d'un système performant de type biomasse à granules. Ce type de système permet d'utiliser les résidus forestiers comme source énergétique.

Aussi, le bâtiment est entièrement ventilé à l'aide de systèmes de circulation d'air centralisés, permettant de maintenir une qualité d'air accrue. Finalement, les espaces éducatifs et les serres sont entièrement contrôlés à l'aide de systèmes centralisés accessibles à distance.

La députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours, mentionne que ces nouvelles infrastructures permettront de former les jeunes aux meilleures méthodes et d'augmenter l'attractivité des programmes d'études. Elle ajoute que tous les nouveaux élèves qui profiteront du complexe contribueront également à la vitalité de la région.



INAUGURATIONS DES PISTES DE PUMPTACK DE MIRABEL ANIMÉES PAR TECHNICAL SKATEBOARD

Piste du secteur de Saint-Canut
Dimanche 8 mai, de 12 h à 16 h
9625, boulevard de Saint-Canut

Piste du secteur de Saint-Augustin
Dimanche 15 mai, de 12 h à 16 h
8503, rue Saint-Jacques

Il y aura un animateur ainsi qu'un DJ sur place et des prix de présence seront distribués. Les événements seront reportés en cas de pluie.

Activités prévues :

- Initiation à la planche à roulettes
- Course de planche à roulettes
- Compétitions amicales sans inscription (meilleurs trucs, saut en hauteur, saut en longueur, etc.)
- Démonstrations par des athlètes
- Atelier de griptape (graffiti)





Mirabel Ville nourricière

À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION POUR RENOUVELER LE PAYSAGE ALIMENTAIRE

La Ville de Mirabel concrétise sa vision d'un système alimentaire autonome et durable. Avec une subvention qui lui a été octroyée par le gouvernement du Québec, elle sera en mesure d'organiser une concertation à grande échelle qui lui permettra non seulement de bonifier les retombées économiques, sociales et environnementales de son secteur bioalimentaire, mais également de se doter d'un ambitieux plan d'action qui fera d'elle une Ville nourricière modèle dans la province.

Le titre de communauté nourricière est attribué aux Villes et Municipalités qui regroupent cinq ingrédients principaux : un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré aux aliments sains, une demande de proximité accrue et un cycle de vie optimisé.

Le processus consistera d'abord à dresser un portrait-diagnostic du territoire. Des consultations seront ensuite effectuées auprès des citoyens du secteur commercial, du secteur communautaire et du secteur institutionnel. Selon les commentaires, les priorités et les besoins de tous les acteurs qui auront été sondés, la Ville pourra développer une vision à long terme concertée de son système bioalimentaire. Toutes les informations sur les consultations publiques ainsi que les détails sur l'avancement des travaux menant à un Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) seront disponibles sur la page Web mirabel.ca/ville-nourriciere.

Cette initiative vient s'ajouter aux gestes concrets déjà posés par la Ville qui lui donnent une longueur d'avance pour être plus autonome, résiliente et sécuritaire sur le plan alimentaire. Mirabel est bien heureuse d'entamer le développement de ce projet afin de pouvoir offrir à sa population entière un paysage alimentaire renouvelé dans lequel tous auront facilement accès à de la nourriture saine provenant d'entreprises et de producteurs locaux.



Comment se débarrasser des résidus en polystyrène ?

Les écocentres des secteurs de Saint-Janvier et de Saint-Augustin acceptent maintenant les polystyrènes de construction, les polystyrènes d'emballage et les polystyrènes alimentaires. Ceux-ci doivent être clairement identifiés par le symbole de recyclage numéro 6.

Quelques directives doivent tout de même être respectées lors du dépôt de ces matières. Les pièces volumineuses en polystyrène doivent être d'abord coupées ou cassées par les résidents afin de faciliter leur traitement aux écocentres. Le polystyrène alimentaire doit être nettoyé de ses contaminants. Un conteneur spécifique est dédié à cette matière.

Les préposés des écocentres sont en mesure de répondre à toutes les questions et de diriger les résidents vers les conteneurs appropriés.

ÉCOPELOUSE



LA BIODIVERSITÉ EST SYNONYME DE SANTÉ

Quand la pelouse n'est pas si verte que ça !

Qui ne souhaite pas avoir sur son terrain un beau tapis vert, dense, exempt de mauvaises herbes et de taches jaunes ? Mais d'où vient cet engouement pour les terrains de type « vert de golf » ? Est-ce possible de rêver d'une pelouse parfaite sans trop s'investir ? À quel prix ? Est-ce vraiment écologique ? Existe-t-il d'autres solutions ?

Suivez la campagne *Écopelouse : la biodiversité est synonyme de santé* qui déconstruira le mythe de la pelouse verte, qui vous sensibilisera à tout ce que nécessite une belle pelouse et qui vous apprendra les bases de l'écopelouse. Elle vous motivera à changer vos habitudes afin de diminuer votre empreinte écologique.

Quelques faits historiques

L'idée de la pelouse verte vient d'Europe. Au XVIII^e siècle, en Angleterre, les architectes paysagistes, auparavant appelés artistes du paysage, influençaient les aristocrates en taillant les champs d'herbes pour créer de vastes paysages verts. Après l'immigration des aristocrates aux États-Unis, les grandes prairies vertes d'Angleterre sont devenues populaires en Amérique.

Le climat frais et pluvieux de l'Angleterre est propice à la pousse de ce type d'herbe et n'est certainement pas comparable au climat des États-Unis et du Canada. Sous un climat humide, le gazon a suffisamment d'eau pour pousser sans trop d'efforts. Ainsi, les conditions climatiques entraînent plusieurs interventions de notre part afin que la pelouse soit à son meilleur.

La pelouse et la classe sociale

Aux États-Unis, la pelouse verte est associée à la richesse et au luxe et symbolise une classe sociale favorisée. Par exemple, autour de la Maison-Blanche et des prestigieuses universités américaines, les pelouses vertes se répandent et évoquent réussite et pouvoir.

Démocratisation de la pelouse et naissance des banlieues

À la suite de la révolution industrielle, une nouvelle classe sociale naît et s'installe en majorité hors des villes. Il s'agit de la classe moyenne.

Les banlieues voient ainsi le jour et pour les rendre plus attrayantes, les constructeurs verdissent les terrains grâce à la pelouse. Les maisons sont ainsi entourées de pelouses de style anglais faisant, encore une fois, preuve de prestige.

Dans les années 1980 à 1990, afin d'aider les banlieusards à entretenir leur pelouse d'Europe, l'industrie de la tondeuse et l'industrie du traitement chimique américaine et canadienne émergent pour répondre à ce besoin d'entretien sans relâche. Depuis, les compagnies font fortune.

L'engouement pour une pelouse parfaite s'installe et persiste, mais aujourd'hui, il est important de savoir qu'une belle pelouse verte est une pelouse nocive. L'entretien et le traitement de celle-ci sont indispensables étant donné son origine et malheureusement, on doit investir beaucoup de temps et d'argent.

Curieux de connaître tous les enjeux d'une pelouse d'apparence parfaite ? Consultez la prochaine édition du Mirabel vous informe, publiée le 11 mai.

Nouvel horaire aux écocentres

Le 1^{er} mai prochain, un nouvel horaire entrera en vigueur aux écocentres des secteurs de Saint-Janvier et de Saint-Augustin. Il n'y aura aucun changement à l'horaire des écocentres des secteurs de Saint-Canut et de Sainte-Scholastique.

Les informations sur le changement d'horaire sont disponibles sur la page Web mirabel.ca/collectes-et-ecocentres.

SESSION ÉTÉ 2022 VIACTIVE 50 ANS ET PLUS



VIACTIVE est un programme qui vise à faire bouger les gens de 50 ans et plus. Faire de l'activité physique régulièrement est une excellente façon d'investir dans sa santé physique, mentale et sociale.

Les exercices sont variés et adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des participants. Chaque séance comporte des périodes d'échauffement, d'aérobic, de musculation, d'étirement et de détente.

INSCRIPTIONS

Pour les résidents : du 24 mai, 9 h, au 10 juin, 12 h.

Pour les non-résidents* : du 9 juin, 9 h, au 10 juin, 12 h.

- PAR INTERNET (manière la plus rapide et efficace) : au mirabel.ca
- EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE : au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pendant les heures d'ouverture.

*Le coût d'inscription pour les non-résidents est le double du prix indiqué.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

LIEU	DATE	JOUR/HEURE	COÛT
SAINT-JANVIER Centre culturel du complexe du Val-d'Espoir N.B. Les cours se dérouleront à l'intérieur. Aucun matériel n'est requis. Professeure : Sonia Brouillette	27 juin au 15 août (8 séances)	Lundi 9 h 30 à 10 h 30	16 \$
	27 juin au 15 août (8 séances)	Lundi 11 h à 12 h	16 \$
	29 juin au 17 août (8 séances)	Mercredi 9 h 30 à 10 h 30	16 \$
	29 juin au 17 août (8 séances)	Mercredi 11 h à 12 h	16 \$
	8 juillet au 19 août (7 séances)	Vendredi 9 h 30 à 10 h 30	14 \$
SAINT-AUGUSTIN Parc Binette N.B. Les cours se dérouleront à l'extérieur. Les élèves doivent apporter une chaise pliante. Professeure : Sonia Brouillette	28 juin au 16 août (8 séances)	Mardi 9 h à 10 h	16 \$
	30 juin au 18 août (8 séances)	Jeudi 9 h à 10 h	16 \$
DOMAINE-VERT NORD Centre culturel du Domaine-Vert Nord (sous le chapiteau extérieur) N.B. Les cours se dérouleront à l'extérieur. Les élèves doivent apporter une chaise pliante. Professeure : France Granger	29 juin au 17 août (8 séances)	Mercredi 9 h 30 à 10 h 30	16 \$

Avez-vous votre dossier famille ?

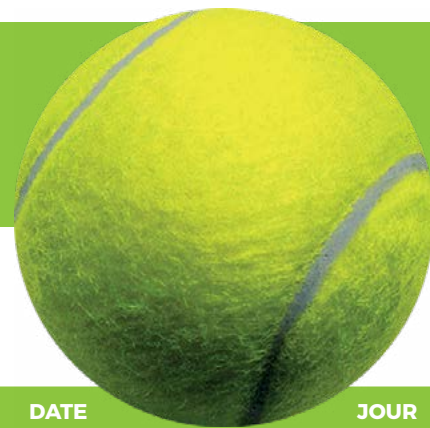
LA PREMIÈRE ÉTAPE POUR PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION EST LA CRÉATION DE VOTRE DOSSIER FAMILLE.

Vous avez déjà un dossier famille mais avez oublié votre code d'utilisateur ou votre mot de passe ?

Veuillez appeler le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, au 450 475-8656, afin de créer un dossier famille ou de réactiver vos accès.



LIGUES AMICALES DE TENNIS ADULTE – ÉTÉ 2022



INSCRIPTIONS : du 9 au 13 mai 2022

Seulement en ligne sur le site Web de la Ville de Mirabel: www.mirabel.ca

MATÉRIEL REQUIS : raquette de tennis

TITRE ET DESCRIPTION	ENDROIT	ÂGE	DATE	JOUR	COÛT
EN SIMPLE 12 participants maximum	Parc Cardinal (Saint-Janvier)	18 ans et +	23 mai au 12 septembre (17 semaines)	Lundi 19 h à 20 h	95 \$
				Lundi 20 h à 21 h	95 \$
EN DOUBLE 24 participants maximum	Parc Cardinal (Saint-Janvier)	18 ans et +	24 mai au 15 septembre (17 semaines)	Mardi et jeudi 19 h à 21 h	150 \$

Cours d'été dans les parcs de Mirabel

Les inscriptions pour les cours d'été dans les parcs, **incluant les cours de tennis** (enfants et adultes), pourront se faire en ligne, du lundi 30 mai au vendredi 10 juin 2022.

Restez à l'affût. Tous les détails seront dans le cahier des loisirs qui sera publié dans le MVI du 25 mai prochain.

C'est l'heure de se remettre à la course!

La Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme a annoncé le retour d'un de ses événements printaniers les plus populaires. L'édition 2022 de « Courir à notre santé » se tiendra aux Premium Outlets Montréal le 5 juin prochain.

Avec des trajets asphaltés, balisés et animés, les participants pourront se surpasser à la course ou à la marche. Trois parcours de course (1, 5 et 10 km) et un parcours de marche (5 km) sont offerts. Cet événement plaira à tous les membres de la famille. Il sera ensuite possible de profiter du Village des coureurs et de découvrir plusieurs kiosques.

Venez courir au profit de la santé des Laurentiens et inscrivez-vous dès maintenant à www.couriranotresante.com.



Journée portes ouvertes chez Concept Action 55+

Le 3 mai prochain, de 9 h à 12 h, Concept Action 55+ tiendra sa journée portes ouvertes pour les résidents mirabellois de 55 ans et plus.

L'événement se déroulera au centre récréatif situé au 17500, rue du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier.

Les visiteurs pourront rencontrer les professeurs de cours en groupe ainsi que les employés et les bénévoles. Il y aura des essais gratuits sur place pour les activités libres et en groupe.

Les inscriptions pour les ateliers, les conférences et les cours en groupe seront ouvertes jusqu'au 20 mai prochain.

Pour plus d'information, visitez le site Web www.conceptaction55.com ou la page Facebook [conceptaction55](https://www.facebook.com/conceptaction55).





Feux de broussailles et de paillis

CE PRINTEMPS, DIMINUONS LES RISQUES D'INCENDIE

L'arrivée des beaux jours est synonyme d'activités extérieures, dont le jardinage, l'entretien paysager et les balades. Certaines précautions doivent être prises afin d'éviter les risques d'incendie.

Lors de l'entretien extérieur de vos aménagements et de votre pelouse :

- Déchiquez ou compostez l'herbe et les broussailles. Le Service de l'environnement et du développement durable offre la cueillette de vos déchets végétaux. Pour obtenir plus de détails, informez-vous auprès de ce Service à infoenvironnement@mirabel.ca.
- Conservez votre paillis et vos haies de cèdres humides.
- Maintenir une distance minimale de 18 pouces entre votre paillis et toute matière combustible.
- Privilégiez des contenants de fleurs en argile. Ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles.

Lors de vos déplacements :

- Si vous êtes fumeur, ne jetez pas vos articles utilisés pour fumer par la fenêtre d'un véhicule.
- Utilisez des cendriers pour jeter vos articles pour fumeurs.
- Il est important de savoir qu'un mégot de cigarette peut se consumer durant plus de trois heures. Il y a donc un risque qu'une flamme jaillisse durant ce temps. En quelques instants, cela peut causer des dommages majeurs, que ce soit dans vos plates-bandes ou aux abords des routes.

Diminuez les risques et surveillez fréquemment les restrictions émises par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) à sopfeu.qc.ca.

Renseignements :

Service de la sécurité incendie, au 450 475-2010, division prévention.



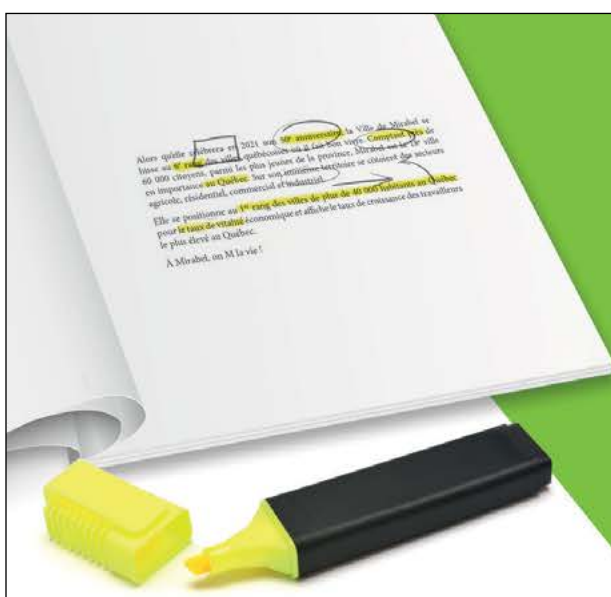
Une jeune Mirabelloise qui tente de faire une différence

Pour Nia Bélanger, les concours de personnalité sont la façon la plus efficace de s'impliquer dans une cause qui lui tient à cœur. Cela fait maintenant plus de quatre ans que la résidente du secteur du Domaine-Vert Nord utilise cette plateforme pour lutter contre l'intimidation dans les écoles et contre le suicide chez les jeunes.

En tant que gagnante de l'édition 2021 du concours *Royal International Miss Canada Junior Teen*, elle a le privilège de visiter les écoles de la province pour donner des conférences pendant lesquelles elle discute avec les élèves. En interagissant étroitement avec eux, elle est en mesure d'agir pour la prévention de l'intimidation et le suicide.

Nia tient tant à faire une différence dans cette lutte qu'elle a pu, à raison de deux conférences par semaine, rejoindre plus de 10 000 étudiants. « J'adore discuter avec les jeunes. Je suis confiante que le message de soutien que je m'applique à transmettre rejoint les élèves qui en ont besoin », explique-t-elle.

Maintenant qu'elle est finaliste du concours *Miss Teen Canada 2022*, qui se tiendra à la fin mai, elle espère que sa plateforme sera encore bonifiée. Elle en profitera pour rejoindre encore plus de jeunes. « Tous les gestes comptent. Je ferai toujours tout ce que je peux pour que ceux qui sont en situation difficile sachent qu'ils ne sont pas seuls », lance Nia.



OUPS!

**GARDONS LES LIVRES
DE LA BIBLIO
LOIN DES STYLOS!**

 **BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL**



Ludovic Lafleur (gauche) et Yadiel Garcia Morales (droite) en compagnie de leur entraîneur Martin Vallières (centre)

Un duo impressionnant sur le tatami

Ludovic Lafleur et Yadiel Garcia Morales, deux jeunes judokas mirabellois, se sont démarqués lors des Championnats provinciaux de judo qui se sont déroulés à Repentigny les 2 et 3 avril derniers.

Dans la catégorie U12, Yadiel a remporté la médaille d'argent et Ludovic la médaille de bronze. Ces performances sont d'autant plus impressionnantes, puisqu'il s'agissait de la première expérience des deux jeunes athlètes à ce niveau de compétition.

Leur entraîneur, Martin Vallières, mentionne que Ludovic et Yadiel ont fait preuve de détermination tout au long de la saison et que leur travail a porté fruit. Il ajoute que les judokas talentueux seront certainement à surveiller sur la scène provinciale.



Un jeune Mirabellois dévale les pentes

Lorsque Loick Malouin sort de ses virages et file vers la ligne d'arrivée à une vitesse fulgurante, ce n'est pas par chance. C'est plutôt le résultat d'efforts acharnés dont il fait preuve depuis qu'il est tout jeune.

Membre de l'équipe élite de la Division Laurentienne de Ski, le jeune homme a chaussé les skis pour la première fois à l'âge de trois ans. Il est immédiatement tombé en amour avec le sport et cette affection le pousse, maintenant qu'il a atteint de hauts niveaux de compétition, à s'entraîner jusqu'à cinq jours par semaine.

Sa passion et sa détermination sont des atouts indispensables dans sa poursuite de l'excellence qui, cette saison, a culminé avec un titre de champion provincial. Avec cette performance exceptionnelle, il s'est qualifié pour représenter le Québec lors des Championnats CAN-AM au Vermont qui réunissent tous les meilleurs skieurs de l'est du Canada et des États-Unis.

On reconnaître nos employés!



20 ans

20 ans de service

Marc Lalumière

Opérateur-technicien,
Service de l'environnement et
du développement durable

10 ans de service

France Falardeau

Adjointe administrative,
Service du greffe

Jocelyn Fortier

Technicien en support informatique,
Service des technologies de l'information

Dominique Pagé

Brigadière, Service de police

Isabelle Brunette

Adjointe administrative, Direction générale

Francis Piché

Chef répartiteur, Service de police

Nanny Lemay

Commis de bureau, Service des loisirs,
de la culture et de la vie communautaire

5 ans de service

Stéphane Bell

Pompier, Service de la sécurité incendie

Mathieu Girard

Préposé aux travaux publics
journalier-chauffeur,
Service de l'équipement
et des travaux publics

Merci!



Un comité mécène des peintres de la région

APRÈS TROIS HEURES, LE COURS DE PEINTURE TIRE À SA FIN. PAR LA FENÊTRE OUVERTE, PATRICIA LALLEMAND PEUT ENTENDRE LE BRUIT DU VENT QUI BOUSCULE LA CIME DES ARBRES. ALORS QUE LES AUTRES PARTICIPANTS RETIRENT LEUR TOILE DE LEUR CHEVALET ET ADMIRENT LE PROGRÈS QU'ILS ONT FAIT SUR LEUR ŒUVRE, MME LALLEMAND RÉALISE QU'ELLE N'A PAS DONNÉ UN SEUL COUP DE PINCEAU.

« Même si quelquefois j'étais bloquée pendant tout le cours et que je n'avais pas du tout ma toile, je ne sentais pas que j'avais perdu mon temps. J'avais passé trois heures avec des amis pendant lesquelles j'avais déconnecté et ça c'est ce qui compte le plus », lance-t-elle.

C'est pour cette raison que le Comité des Arts de Saint-Benoît a été mis sur pied il y a près de 30 ans, afin de regrouper des amateurs de peinture dans un environnement propice à l'apprentissage, mais surtout dans une atmosphère conviviale et libre de tout esprit compétitif.

Prioriser un esprit collaboratif

Les cours de peinture qui sont organisés par le comité ne regroupent jamais plus d'une douzaine d'élèves. Le comité en a décidé ainsi afin de permettre à l'enseignement d'être personnalisé et spécifique à chaque participant. Puisque la plupart d'entre eux en sont à leur début artistique, les élèves ne jettent jamais de regards vers les toiles des autres pour juger la technique ou pour critiquer les coups de pinceaux. Lorsqu'ils prennent le temps d'observer le travail de ceux qui les entourent, c'est plutôt pour admirer la vision d'un collègue ou pour s'encourager dans leur progression. Il n'y a pas de comparaison à cet endroit.

Mme Lallemand explique que c'est exactement ce type d'environnement que voulait créer le Comité des Arts de Saint-Benoît, dont elle a été présidente

pendant plusieurs années, lorsqu'il a commencé à organiser les cours de peinture. « L'objectif était de créer un endroit propice à l'entraide où tous pourraient laisser libre cours à leur créativité sans avoir à craindre que leur travail soit jugé », confie-t-elle.

La peinture, un regard intérieur

Chaque année, lorsque les toiles sont complétées et que les artistes amateurs sont satisfaits de leur travail, les œuvres sont exposées afin que le public puisse les admirer et, parfois, afin qu'un membre de ce public puisse tomber en amour avec une toile particulière et en faire l'achat. Mme Lallemand explique qu'il s'agit de la meilleure sensation au monde. « Lorsqu'on expose notre travail et que notre toile plaît aux personnes qui visitent la galerie, c'est la validation de tout notre travail. Les élèves y ont mis beaucoup de temps et d'effort et ils ont tous le droit à leur petit moment de gloire », ajoute-t-elle.

Gina Antinozzi, qui a mené les cours de peinture du comité pendant près d'une dizaine d'années, mentionne que les trois heures par semaine que les élèves consacrent à leur œuvre sont bien plus que de simples moments d'apprentissage artistique. « La pratique de la peinture est thérapeutique. C'est une des rares activités pour lesquelles le parcours est plus important que le résultat », explique-t-elle. En s'y dédiant, il est permis aux artistes amateurs, du moins momentanément, d'oublier leur quotidien et d'exister dans leur œuvre et dans leur travail.

La toile elle-même devient une mise à nu de l'artiste qui s'expose au public et qui utilise les couleurs et la texture de la peinture à huile pour révéler ses émotions. Chaque coup de pinceau est un risque par lequel l'artiste se découvre. « Cet art est un miroir utilisé par les peintres pour explorer leur personne », déclare Mme Antinozzi. En créant et en exposant, les artistes se libèrent de leurs inquiétudes pour entrer en communication intime avec le public, mais surtout avec eux-mêmes.



L'édition 2022 de l'exposition du Comité des arts de Saint-Benoît se déroulera les 18 et 19 juin prochain au centre culturel de Saint-Benoît situé au 9175, rue Dumouchel, dans le secteur de Saint-Benoît. Comme par les années précédentes, il y aura un concours et des prix de présence. Il est possible d'obtenir plus d'informations au sujet de cette exposition en communiquant avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 475-8656 ou par courriel à loisirs@mirabel.ca. Le comité est également à la recherche de bénévoles. Les personnes intéressées peuvent visiter le site [Web artstbenoit.ca](http://Web.artstbenoit.ca).



Depuis juillet 2020, la Ville de Mirabel est fière d'avoir mis sur pied une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes partenaires. Tout organisme communautaire, culturel ou sportif répondant aux critères de reconnaissance peut faire parvenir une demande de reconnaissance à la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en utilisant le formulaire disponible dans la section « Organismes » du site Web de la Ville. Ensuite, faites parvenir votre formulaire complété à loisirs@mirabel.ca.

CONCIERGE

Service : Équipement et travaux publics
 Domaine d'emploi : Conciergerie
 Statut : Personne salariée régulière à temps plein
 Nombre de poste : 1
 Numéro de concours : J0422-0718
 Date d'affichage : Le 19 avril 2022
 Date de fin d'affichage : Le 2 mai 2022

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche de d'une personne dynamique pour combler le poste de concierge à titre de personne salariée régulière au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant des contremaîtres, le titulaire :

- effectue le ménage, l'entretien, le lavage et la désinfection des salles, des salles de bain, des cuisines, des toilettes, des bureaux, des halls, des corridors, etc.;
- entretient les planchers en passant l'aspirateur, la vadrouille et le balai;
- exécute le nettoyage et l'époussetage de l'ameublement, des refroidisseurs d'eau, des électroménagers, des stores, des diffuseurs d'air, des lumières, etc.;
- s'occupe du lavage des fenêtres, des miroirs et des vitres intérieures;
- vide les poubelles et les autres contenants prévus pour les rebuts;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalence reconnue par le ministère de l'Éducation;
- posséder un minimum de six mois d'expérience pertinente en conciergerie;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- connaissance des appareils et des produits pour l'entretien ménager;
- connaissance du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) est considérée comme un atout;
- bonnes habiletés dans les travaux manuels;
- faire preuve d'autonomie et d'initiatives.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur. Le taux horaire pour l'échelon 1 est de 18,85\$ et l'échelon 7 est de 22,53\$.

POUR POSTULER

La Ville de Mirabel se hisse au 6^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant plus de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1^{er} rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on M la vie!

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

Services › Services en ligne › Postuler en ligne

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

Appel d'offres

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

FOURNITURE ET INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRES EXTÉRIEURES – PARCS DE L'ÉCLUSE (SAINT-ANTOINE) ET LACOMBE (SAINTE-SCHOLASTIQUE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES MODIFIÉ LE 2022-04-07

RÉF. : G7 311 101 110 N15577 (2022-036)

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoires extérieures pour les parcs de l'Écluse (Saint-Antoine) et Lacombe (Sainte-Scholastique).

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 3 mai 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca **au plus tard le 21 avril 2022** sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Simon Cloutier, contremaître, responsable de l'appel d'offres au 450 475-8656, poste 3116.

REQUÊTES EN LIGNE

Un problème à signaler?



VOILÀ!

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER DU SECTEUR DE SAINT-BENOÎT

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2520

AUX PERSONNES HABLES À VOTER ayant le droit d'être inscrites le 11 avril 2022 sur la liste référendaire du secteur concerné.

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 avril 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 2520 Autorisant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de remplacement de conduite d'eau, de construction de conduites d'égouts sanitaire, de remplacement de conduite d'égouts pluvial et de réfection des lieux et de la surface de roulement, incluant les accessoires nécessaires à la complète réalisation des travaux, sur la rue Sainte-Angèle, dans le secteur de Saint-Benoît, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt de 972 000 \$ à ces fins

Le présent règlement prévoit une dépense de 972 000 \$ et un emprunt de 972 000 \$.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Toute personne habile à voter doit OBLIGATOIREMENT s'identifier auprès de la greffière, ou son représentant, malgré toute disposition inconciliable, par une des pièces d'identité suivantes, en vertu de l'article 215 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités :

- sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec ;
- son permis de conduire ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec ;
- son passeport canadien.

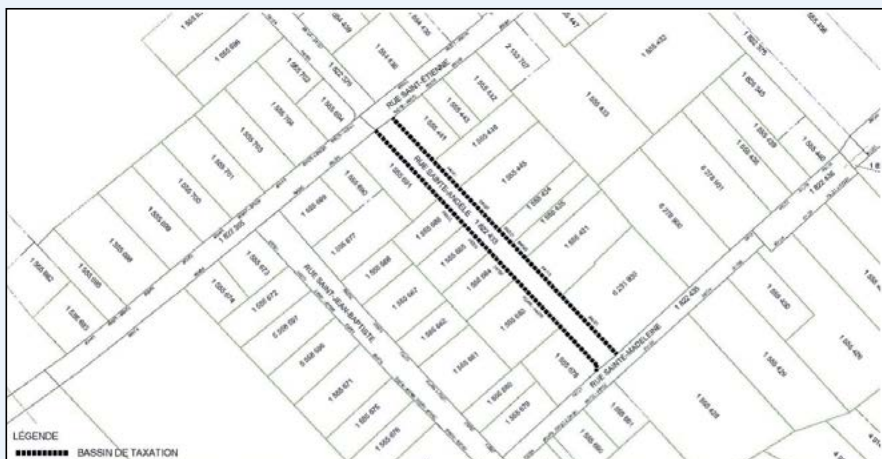
Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 9 mai 2022, au bureau du greffe situé à l'Hôtel de Ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur Sainte-Monique, Mirabel.

Le nombre requis de demandes pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de neuf (9). Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h ou aussitôt que possible après cette heure, à la même date et au même endroit.

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et pendant les heures d'enregistrement.

DESCRIPTION DU SECTEUR CONCERNÉ, ou soit les propriétés riveraines de la rue Sainte-Angèle :



CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDARE DU SECTEUR CONCERNÉ :

PERSONNE HABLE À VOTER :

- 1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 avril 2022 ;
- Être domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois.
- 2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 avril 2022 :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois.

- 3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 avril 2022 :

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois ;

- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 11 avril 2022 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi ;
- avoir produit avant ou lors de la signature du registre une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Donné à Mirabel, ce 19 avril 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

COLLECTE DE SANG



Organisée par
**CERCLE DE FERMIERES
SAINT-BENOÎT**



Lundi 2 mai
SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE CULTUREL DE SAINT-BENOÎT
9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



JOURNÉE D'EMBELLEMENT DE MIRABEL

29 MAI 2022



JOURNÉE HORTICOLE (DISTRIBUTION DE COMPOST)

La Journée horticole se tiendra le **dimanche 29 mai prochain, de 8 h à 14 h (ou jusqu'à épuisement des stocks)**, dans cinq secteurs de la ville :

- **Secteur de Saint-Janvier :**
à l'aréna du Val-d'Espoir,
situé au 17750, rue du Val-d'Espoir;
- **Secteur de Saint-Benoît :**
au centre culturel René-Laurin,
situé 9156, rue Sainte-Madeleine.
- **Secteur du Domaine-Vert Nord :**
au parc Jacques-Beauchamp,
situé au 17675, rue Notre-Dame;
- **Secteur du Domaine-Vert Sud :**
au parc des Champions,
situé au 17475, rue du Grand-Prix;
- **Secteur de Sainte-Scholastique :**
au parc Lacombe, situé au 10170, rue St-Vincent;

au Parc régional éducatif du Bois de Belle-Rivière,
situé au 9009, route Arthur-Sauvé;

Renseignements :

Service de l'environnement et du développement durable, au 450 475-2006, ou par courriel à infoenvironnement@mirabel.ca.

DISTRIBUTION DE FLEURS

DISTRIBUTION GRATUITE DE FLEURS ANNUELLES ET DE PLANTS DE LÉGUMES

La Journée de distribution de fleurs se tiendra le **dimanche 29 mai prochain, de 8 h à 14 h (ou jusqu'à épuisement des stocks)**, dans trois secteurs de la ville :

- **Secteur de Saint-Janvier :**
à l'aréna du Val-d'Espoir,
situé au 17750, rue du Val-d'Espoir;
- **Secteur de Saint-Canut :**
à l'école Sainte-Anne,
située au 9984, boulevard de Saint-Canut;
- **Secteur de Saint-Augustin :**
dans le stationnement du complexe Jean-Laurin,
situé au 8515, rue Saint-Jacques.

Des bénévoles et des employés de la Ville procéderont à la distribution des fleurs et des plants de légumes de façon aléatoire, selon les quantités disponibles. Par conséquent, il ne sera malheureusement pas possible de faire des demandes spécifiques quant aux variétés souhaitées. Une preuve de résidence sera demandée. La distribution se fera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Ne manquez pas ce rendez-vous le 29 mai prochain!

